

**PROCES VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PANIER DE LA ROTONDE**

(MERCREDI 13 MARS 2013)

Présents : Valérie Jaiteh, Marithé Mounif, Mathieu Candaele, Jak Douche, Loïc Péré, Martine Gregori, Habib Bessis, Cécile Perrotin, Alexandre Bartoli, Pierre Brechet

Nombre d'adhérents : 38 (36 demi-paniers et 2 paniers pleins).

1) Présentation de l'activité de Loïc Péré

Installation en 2003 suite à la reprise de l'exploitation familiale. L'année s'est déroulée sous de bons auspices. Pas de températures trop basses et donc pas de grosse perte. Quelques problèmes toutefois avec les pommes de terre (Abîmées et trouées) A ce propos les dernières présentes dans le panier venaient de l'exploitation de Robert Roussier (Agriculteur référent des Paniers Marseillais). Il arrive de temps à autre lors de surproduction que les maraîchers du réseau PAMA s'échangent les légumes afin de palier aux manques de chacun. Il existe une solidarité entre les maraîchers du réseau. Ils ont d'ailleurs fait l'acquisition à plusieurs d'une machine pour planter les carottes et poireaux. L'exploitation des Péré compte cinq salariés en hiver, sept en été et une équipe de trois personnes pour les cerises et les abricots (Période de 3 mois). Loïc et Mathieu desservent plusieurs paniers et descendent sur Marseille le lundi, mardi, mercredi et jeudi. Nous trouverons prochainement dans notre panier des choux raves et du fenouil. Début avril, nous aurons des fèves et des petits pois.

Question : Aurons-nous des fruits ?

Réponse de Loïc : Nous aurons des fraises en avril, des cerises en mai, des abricots en juin et ensuite melons et pastèques. Comme l'année dernière et selon la production un contrat spécial pour les abricots et les cerises sera mis en place.

2) Présentation des comptes de l'association

Notre unique source de recettes est le paiement de la cotisation annuelle par nos adhérents. Cela représente un total de 788 euros. Nous reversons 480 euros de cotisation aux Paniers Marseillais. Le solde au 31/12 est de 234.78 euros. Divers frais sont engagés (Détails dans le document annexe).

3) Présentation du Flyers

Le Bureau de l'association présente à l'assemblée un flyers réalisé bénévolement par un de nos adhérents. Il est coloré et attire l'œil. L'indication BIO en grand est une très bonne idée. Nous précisons que l'image est un prototype dans l'attente d'obtenir les droits ce qui explique la qualité plutôt moyenne.

Question 1 : Avons nous le droit en matière d'association de faire figurer le prix sur le Flyers ?

Réponse : Nous devons nous en assurer auprès d'un service compétent.

Question 2 : L'indication du prix ne rend-il pas l'utilisation du flyers limitée dans le temps ?

Réponse : Le prix est fixé pour un an, nous aurons donc largement le temps de le rentabiliser.

D'autres questions et remarques se sont fait entendre néanmoins considérant l'absence de notre maquettiste et son impossibilité d'objecter et d'argumenter sur ses choix nous n'avons pas donné suite. Toutefois, il parut important pour l'assemblée et ce, de façon unanime de mettre le logo des Paniers Marseillais en plus gros et de rajouter « ne pas jeter sur la voie publique ». L'idée de l'imprimer sur du papier recyclé fut évoquée.

4) Discussion autour du panier

Proposition afin de soulager le bureau du travail administratif de passer dès le mois d'octobre à un contrat d'un an. Le contrat de 6 mois sera toujours possible et les adhérents auront ainsi le choix.

Question : Est-il possible d'obtenir de façon exceptionnelle un demi-panier de plus lorsqu'on en a besoin ?

Réponse : Si cela reste dans une relative mesure, on peut prévenir Marie-Thé Mounif quelques jours avant et prendre un demi-panier d'essai.

Une bourse aux paniers pourrait être envisagée afin de vendre les paniers non-récupérés ainsi l'adhérent ne le perdrait pas. De façon générale, très peu de paniers sont laissés en errance.

Un panier d'échange se mettra en place sous peu de façon à pouvoir échanger un légume avec un autre. Le prix du demi-panier ne change pas, les œufs non plus. En revanche le panier complet passe à 27 euros et le poulet passe à 11 euros le kilo.

Les absences concernant l'été sont abordées. Comment faire pour que les adhérents et l'agriculteur ne soient pas lésés ? Un rappel est fait concernant le principe de solidarité qu'engage cette démarche. De plus, il n'est pas sain de toucher à la régulation de la production, c'est aux adhérents à s'adapter à l'agriculteur et non l'inverse. Il faut que chaque adhérent ait conscience de cela et trouve des solutions de par lui-même afin d'éviter la perte de son panier. Il est possible de mettre des annonces chez les commerçants de quartier, de trouver une personne parmi les adhérents à qui vendre son panier ou même l'échanger. Une feuille d'inscription peut même être mise au moment de l'émargement. C'est une bonne façon de faire de la pub que de confier son panier à d'autres personnes. On peut également utiliser les réseaux de quartiers sur internet. L'idée des paniers « Joker » est mentionné mais Loïc précise que cela n'a pas très bien fonctionné dans d'autre groupe (Difficulté de gestion).

5) Communication

Il est évident qu'une meilleure communication entre les adhérents faciliterait l'implication de chacun au sein de notre groupe. Pierre Brechet propose que notre association se dote d'une liste de diffusion afin d'optimiser la diffusion d'informations. Cela n'implique aucune gestion. Chaque membre s'abonne à la liste et peut ainsi s'adresser aux autres de façon fluide. Alexandre Bartoli rappelle que l'organisation d'événement de type « goûter » est un bon moyen de se faire connaître et d'augmenter notre nombre. Il serait important d'en proposer davantage. Les journées organisées sur l'exploitation sont aussi des temps forts qui peuvent être ouverts à des proches. C'est une bonne façon de sensibiliser et de faire connaître l'association. C'est un temps convivial, d'échange avec d'autres paniers et de solidarité.

6) Vie associative

Les adhérents s'impliquent davantage, les distributions tournent bien. Et nous avons quelques référents concernant des contrats mutualisés. Marion Cordier s'occupe du contrat viande. Et Nadine Dupuis prend en charge les contrats poulets. La saison se termine et il faut renouveler.

Le 1^{er} mai et le 8 mai tombe un mercredi, on propose de faire comme pour la période de Noël et de sauter le 1^{er} mai avec un panier plus conséquent avant et après. Loïc doit toutefois s'aligner avec le cours Julien et pense que cela ne sera pas possible. Nous précisons donc sur le prochain contrat que ces deux distributions auront lieu. Après discussion, nous procéderons à l'élection du conseil d'administration et du bureau au mois d'octobre.

7) Présentation et vote des documents préparatifs A.G des PAMA.

Compte tenu du nombre insuffisant de présents, un mail sera envoyé à tous afin que chacun puisse se positionner quant à ces documents.